

Madagascar

Analamanga



Juillet 2020
Étude Régionale
Bulletin trimestriel



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
FITAVANA - TANINDRAZANA - FANDROSOANA
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
SECRETARIAT GÉNÉRAL
INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
DIRECTION GÉNÉRALE
DIRECTION INTERRÉGIONALE DE TANANARIVE

IMMATRICULATION DE VÉHICULES D'ANTANANARIVO

N°066



**Au cours du deuxième trimestre 2020,
à Antananarivo, il y a une baisse de 79,4%
du nombre des véhicules immatriculés**


instat
MADAGASCAR

1.1 AU DEUXIEME TRIMESTRE 2020, LA PART DES VEHICULES NEUFS NOUVELLEMENT IMMATRICULES DIMINUE

Au cours du premier trimestre 2020, l'effectif des véhicules nouvellement immatriculés a connu une nette diminution par rapport au trimestre précédent, celui-ci devient de plus en plus faible au cours du deuxième trimestre. En effet, au cours de cette période, Antananarivo compte seulement 421 véhicules nouvellement immatriculés contre 2 045 au premier trimestre 2020, soit une diminution vertigineuse de 79,4% de l'effectif de véhicules immatriculés entre les deux trimestres. Cette forte diminution est due au propagation de la pandémie de COVID-19. Le mois de Mai du deuxième trimestre 2020 qui n'a inscrit que 33 véhicules nouvellement immatriculés correspond à la pleine période de confinement.

L'enregistrement a repris petit à petit le mois de Juin au cours duquel, 388 véhicules sont nouvellement immatriculés.

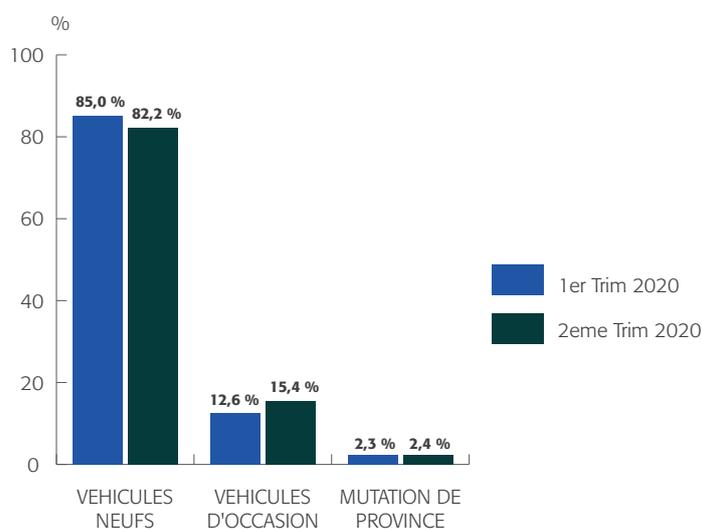
Les véhicules neufs qui représentent 82,2% des immatriculations ont accusé une légère baisse de 2,8 points de pourcentage en glissement trimestriel. Par contre, la part des véhicules d'occasion qui couvre 15,4% des immatriculations au cours du deuxième trimestre 2020 a noté une légère hausse de 2,8 points. De même pour celle des véhicules en mutation de province ayant inscrit une hausse de 0,1 point.

1.1.1 Hausse de la proportion des véhicules d'occasion immatriculés au cours du deuxième trimestre 2020



Graphique 1

EVOLUTION TRIMESTRIELLE DE LA RÉPARTITION DES IMMATICULATIONS SELON LE TYPE D'OPÉRATION⁽¹⁾(EN %)



SOURCE : INSTAT/DIRTANA

(1) Voir « note méthodologique » sur les types d'opération.

1.2 LA MAJORITE DES VEHICULES NEUFS SONT DES VOITURES PARTICULIERES DU AVRIL AU JUIN 2020

Selon le genre, les voitures particulières reprennent la première position avec une proportion de 39,2%, soit une hausse de 1,2 point par rapport au premier trimestre 2020. Les camionnettes ayant accaparé 14,7% des immatriculations viennent en deuxième

position avec une légère diminution de 0,7 point. Les véhicules à deux se trouvent au quatrième rang au deuxième trimestre 2020 soit une diminution considérable de 9,3 points au cours de cette période. Concernant les véhicules neufs, les voitures particulières



se trouvent au premier rang occupant 38,4% des immatriculations. Ils accusent une hausse de 2,1 points par rapport au période précédente. Pour les voitures d'occasion importées, elles sont dominées

par les voitures particulières (41,5%). Il en est de même pour les véhicules en mutation de province immatriculés à Antananarivo dont 50% sont des voitures particulières.

1.2.1 Au deuxième trimestre 2020, quatre véhicules neufs immatriculés sur dix sont des voitures particulières

 Tableau 1

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS SELON LE GENRE DES VÉHICULES AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020 (EN %)					
GENRES DE VÉHICULES	TYPES DE VÉHICULES			TOTAL 1ER TRIM 2020	TOTAL 2EME TRIM 2020
	NEUF (%)	OCCASION (%)	MUTATION DE PROVINCE (%)		
Voiture particulière	38,4	41,5	50,0	38,0	39,2
Voiture camionnette	12,7	26,2	10,0	15,4	14,7
Transport en commun	15,0	12,3	10,0	11,7	14,5
Véhicule à deux roues	14,5	3,1	0,0	21,7	12,4
Voiture camion	10,7	6,2	30,0	8,5	10,5
Tracteur routier	4,3	7,7	0,0	2,6	4,8
Semi-remorque	2,6	3,1	0,0	1,4	2,6
Remorque	0,9	0,0	0,0	0,3	0,7
Tracteur agricole	0,6	0,0	0,0	0,2	0,5
Voiture très spéciale utilitaire	0,3	0,0	0,0	0,1	0,2
Voiture très spéciale de transport	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.3

AU COURS DU DEUXIEME TRIMESTRE 2020, PLUS DE LA MOITIE DES IMMATRICULATIONS DES DEUX ROUES PORTE LA MARQUE « KINLON »

Selon la marque des véhicules à deux roues, si Yamaha occupait la première position au premier trimestre 2020, Kinlon tient le premier rang dans l'immatriculation au deuxième trimestre. En effet, 51,9% des motos immatriculées pendant cette période portent de cette marque. Aussi, la marque Kinlon gagne 37,7 points par rapport au premier trimestre 2020. Inversement, la proportion des motos immatriculées de marque Yamaha a enregistré un fort recul

de 15,4 points au deuxième trimestre comparativement au premier trimestre. Vient ensuite la marque France Rider qui occupait la quatorzième position au premier trimestre 2020 soit 7,7% par rapport à l'ensemble. Pour les motos neuves, la marque Kinlon domine également en accaparant 54,0% des immatriculations. Au niveau des motos d'occasion importées, la part respective des marques Kawasaki et Piaggio est considérable.

1.3.1 Baisse importante des immatriculations de marque Yamaha pour les deux roues



Tableau 2

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES À DEUX ROUES (MOTO) SELON LA MARQUE AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020 (EN %)					
MARQUE MOTO	TYPES DE VÉHICULES			TOTAL 1ER TRIM 2020	TOTAL 2EME TRIM 2020
	NEUF (%)	OCCASION (%)	MUTATION DE PROVINCE (%)		
KINLON	54,0	0,0	0,0	14,2	51,9
FRANCERIDER	8,0	0,0	0,0	2,0	7,7
MADAMOTO	6,0	0,0	0,0	5,9	5,8
ABM	6,0	0,0	0,0	3,7	5,8
YAMAHA	4,0	0,0	0,0	19,3	3,9
MILANGO	4,0	0,0	0,0	6,3	3,9
SYM	4,0	0,0	0,0	1,5	3,9
HONDA	2,0	0,0	0,0	6,6	1,9
BAJAJ	2,0	0,0	0,0	3,2	1,9
PETER	2,0	0,0	0,0	2,9	1,9
SUZUKI	2,0	0,0	0,0	1,5	1,9
MASH	2,0	0,0	0,0	0,0	1,9
KAWASAKI	0,0	50,0	0,0	0,0	1,9
PIAGGIO	0,0	50,0	0,0	0,0	1,9
JINHEXING	2,0	0,0	0,0	0,0	1,9
HARLEY DAVIDSON	2,0	0,0	0,0	0,0	1,9
AUTRES	0,0	0,0	0,0	32,9	0,0
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.4

AU DEUXIEME TRIMESTRE 2020, A ANTANANARIVO, LA MARQUE MERCEDES OCCUPE 21% DES NOUVELLES IMMATRICULATIONS DES VOITURES NEUVES

An niveau de la marque des voitures, les marques Mercedes et Toyota occupent respectivement 21,1% et 13,6% des immatriculations. Il est à noter la baisse de 0,4 point de la marque Hyundai au cours du deuxième trimestre 2020 par rapport au premier trimestre. Pour les voitures neuves, la marque Mercedes reste à la première

position avec 21,0% de l'ensemble. Elle accuse une augmentation de 0,7 point au cours du deuxième trimestre 2020 (20,3% au premier trimestre 2020). Les voitures d'occasion sont dominées respectivement par les marques Mercedes (22,2%), Volkswagen (19,1%) et Hyundai (14,3%).



1.4.1 Parmi les voitures nouvellement immatriculées, 21% sont de marque Mercedes, 13% de marque Toyota



Tableau 2 bis

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS DE VOITURES SELON LA MARQUE AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020 (EN %)					
MARQUE DE VOITURE	TYPES DE VÉHICULES			TOTAL 1ER TRIM 2020	TOTAL 2EME TRIM 2020
	NEUF (%)	OCCASION (%)	MUTATION DE PROVINCE (%)		
MERCEDES	21,0	22,2	20,0	21,7	21,1
TOYOTA	16,9	0,0	0,0	10,0	13,6
HYUNDAI	10,1	14,3	0,0	11,0	10,6
RENAULT	9,5	1,6	40,0	10,2	8,9
VOLKSWAGEN	5,1	19,1	10,0	6,4	7,6
KIA	4,1	6,4	0,0	5,6	4,3
SUZUKI	5,4	0,0	0,0	1,3	4,3
CITROEN	3,7	3,2	0,0	2,3	3,5
SSANGYONG	3,0	3,2	0,0	3,6	3,0
NISSAN	1,7	3,2	0,0	3,9	1,9
PEUGEOT	1,4	4,8	0,0	2,9	1,9
MAZDA	1,4	1,6	10,0	3,9	1,6
DAF	1,4	3,2	0,0	0,0	1,6
MITSUBISHI	0,7	1,6	10,0	1,1	1,1
JMC	1,4	0,0	0,0	0,0	1,1
CIMC	1,4	0,0	0,0	0,0	1,1
AUTRES	12,2	15,9	10,0	16,3	12,7
TOTAL	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

SOURCE : INSTAT/DIRTANA

1.5

1.5 AU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020, LES NOUVELLES VOITURES IMMATRICULÉES SONT DES VOITURES DIESEL

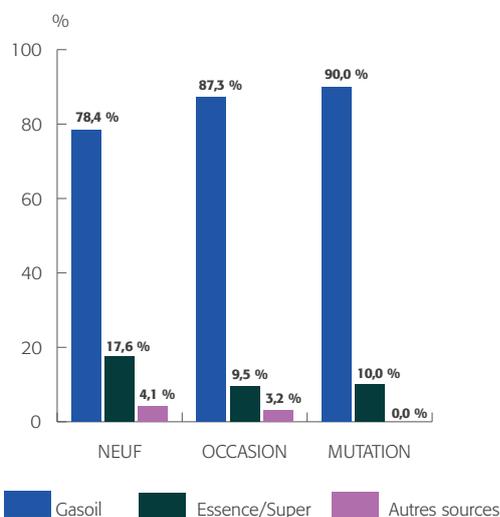
La préférence pour les voitures à moteur diesel reste très significative. En effet, 80,2% de l'ensemble des voitures immatriculées au cours du deuxième trimestre 2020 sont toutes des voitures à moteur diesel. Ce pourcentage a diminué de 2,4 points par rapport au premier trimestre 2020. De manière plus détaillée, 78,4% des voitures neuves, 87,3% des voitures d'occasion, 90,0% des voitures en mutation de province sont à moteur diesel.

1.5.1 La proportion des voitures à essence nouvellement immatriculées augmente de 0,8 point entre les deux premiers trimestres



Graphique 2

RÉPARTITION DES IMMATRICULATIONS DE VOITURES² SELON LA SOURCE D'ÉNERGIE AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020



SOURCE : INSTAT/DIRTANA

(2) A partir de cette publication, seules les voitures sont prises en compte c'est-à-dire que les véhicules à deux roues sont exclus pour que le graphique soit beaucoup plus pertinent.

1.6

1.6 AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020, UNE AUGMENTATION DE LA PART DES VÉHICULES DE MOINS DE CINQ ANS EST CONSTATÉE

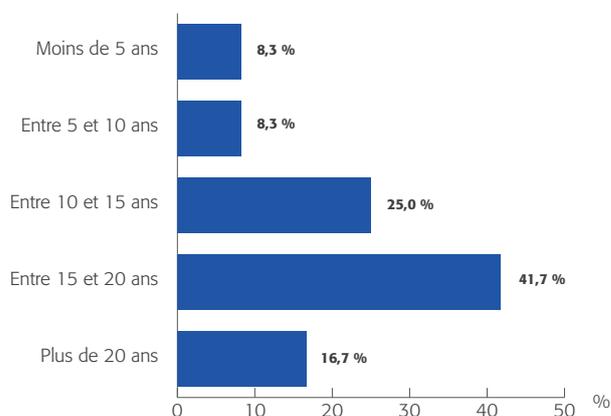
Au niveau de l'âge des voitures par rapport à la date de la première mise en circulation, le pourcentage des voitures immatriculées âgées de moins de cinq ans a augmenté de 7,1 points entre les deux premiers trimestres 2020. En revanche, celui des voitures âgées de cinq à dix ans a diminué de 25,4 points allant de 33,7% à 8,3%. 66,7% des voitures immatriculées au deuxième trimestre 2020 sont âgées de dix à vingt ans. Les véhicules d'occasion de plus de vingt ans occupent 16,7% des immatriculations du deuxième trimestre 2020. Cette proportion a connu une hausse de 2,7 points par rapport au premier trimestre 2020.

1.6.1 Au deuxième trimestre 2020, la majorité des voitures d'occasion importées ont plus de quinze ans



Graphique 3

RÉPARTITION DES VOITURES D'OCCASION IMPORTÉES SELON LA DATE DE PREMIÈRE MISE EN CIRCULATION AU COURS DU DEUXIÈME TRIMESTRE 2020 (EN %)



SOURCE : INSTAT/DIRTANA



Note méthodologique

Cette publication se base sur les immatriculations de véhicules effectuées auprès du Centre d'immatriculation de la Province autonome d'Antananarivo, Les informations proviennent du volet A de la carte grise récupéré par les agents de l'INSTAT auprès du Centre d'immatriculation, Elle est relative à l'immatriculation des véhicules qui peuvent être des véhicules neufs, des véhicules usagés immatriculés pour la première fois à Madagascar ou des mutations de province, Ne sont donc pas concernés par cette publication les autres lots d'immatriculation (ou type d'opération) comme les mutations de propriétaire, les véhicules reconstruits ou transformés, les destructions, les retards d'immatriculation et les « duplicata », Ces lots ne désignent pas des flux qui alimentent effectivement la circulation routière de la province en volume de véhicules,

Les nomenclatures utilisées se basent sur les déclarations faites au niveau de la carte grise, Au niveau de la marque de véhicule, la modalité « Autres » contient toutes les marques de véhicules dont l'effectif n'a pas atteint 1 % du total des immatriculations de la période considérée,

Le terme « Voiture » exclut les véhicules à 2 roues ou Motocyclette,

Concernant le genre de véhicule, sont inclus dans le genre de véhicule spécial : Camion-citerne (carburant, lait, voirie, ...), Camion de dépannage, Camion ventouse, Voiture pompier, Engins (compacteur, bulldozer, grue, ...), Pelle mécanique, etc,

Pour les sources d'énergie, la rubrique « Autres » renferme en fait la source d'énergie qui devrait être « vide » pour les genres de véhicules comme les remorques et les semi-remorques.

